



Sarah El Haïry : «La question de savoir si le SNU sera ou non obligatoire relève d'un débat parlementaire»

Évoquée par Emmanuel Macron lors de ses vœux 2023, l'idée d'un service national universel (SNU) obligatoire a finalement été mise de côté par l'exécutif. Sarah El Haïry, la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, détaille pour CNEWS les contours du dispositif et ses perspectives.

Des jeunes bientôt tous mobilisés ? Évoquée par Emmanuel Macron lors de ses vœux 2023, l'idée d'un service national universel (SNU) obligatoire a finalement été mise de côté par l'exécutif.

Sarah El Haïry, la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, précise pour CNEWS les contours et les perspectives du dispositif mis en place dès 2019 sur la base du volontariat dans l'Hexagone.

En quoi consiste le service national universel (SNU) ?

Le SNU se déroule en trois étapes. La première est le séjour de cohésion, la deuxième est un engagement court de douze jours sur son propre territoire et la troisième est un engagement long qui peut se faire au sein du service civique, des réserves, via un engagement militaire ou au sein d'un volontariat international.

Quand les jeunes reviennent de leur séjour de cohésion, ils donnent à leur tour à la France en participant à la mission d'intérêt général, qui est souvent l'un de leurs premiers engagements. Ils doivent donner quinze jours ou 84 heures à une association, aux cadets de la gendarmerie ou encore aux Restos du cœur, par exemple.

Quelles sont les dernières annonces que vous pouvez nous faire concernant le SNU ?

La généralisation est en cours. Les séjours de juin et de juillet ont davantage de volontaires que de places, avec des jeunes sur liste d'attente.

Un sondage de l'IFOP pour le JDD montrait que 75% des Français étaient favorables au caractère obligatoire du SNU. Ma mission, ce n'est pas de dire "il va être obligatoire ou il ne va pas être obligatoire". Mon enjeu, c'est de faire qu'il y ait de plus en plus de jeunes qui participent au SNU. Et la question de savoir s'il sera ou non obligatoire relève d'un débat parlementaire.

On a en parallèle un acharnement de l'ultra gauche qui essaye de décrédibiliser le projet du SNU. Ses partisans sont très mal à l'aise avec les symboles patriotiques allant parfois jusqu'à caricaturer des jeunes qui s'engagent, voire les mépriser. On a même eu des comportements qui, quelquefois, ont mené à des plaintes déposées. Cela a été le cas au village SNU à Paris, avec des jets d'œufs sur des gens qui allaient se renseigner.

Il y a aussi un focus sur des choses qui arrivent malheureusement aussi dans des colonies de vacances ou des camps scout. L'insolation, diagnostiquée par des médecins, de onze jeunes du SNU après un séjour en montagne dans les Hautes Alpes a par exemple généré plus d'une quinzaine d'articles dans les médias. Il y a donc une sorte d'acharnement contre le SNU.

Où en est-on du calendrier lié à son déploiement dans l'Hexagone ?

L'objectif reste la généralisation, avec des inscriptions croissantes d'une année à l'autre. On est passé de 15.000 jeunes en 2021 à 32.000 l'an dernier. Cette année, les chiffres



sont en augmentation. Il y a de plus en plus de séjours et de plus en plus de jeunes qui viennent. Les inscriptions se feront encore à la rentrée par les jeunes sur snu.gouv.fr de façon volontaire.

Nous expérimentons de nouvelles pistes, que nous expliquerons dans quelques semaines, avec également l'ouverture de nouveaux créneaux pour des séjours de cohésion. Nous travaillons aussi à l'aménagement du territoire avec la mise en place de centres SNU permanents.

À quoi ressemble une journée-type de SNU ?

Voici un exemple d'emploi du temps type mais les journées ne se ressemblent pas. Il y a juste des rituels assez forts le matin, on lève le drapeau, on chante la Marseillaise. Le soir, on baisse le drapeau et on a un temps démocratique, un temps de veillée pour discuter, débattre et poser ses idées.

Ministère de la Jeunesse

L'apprentissage va de la compréhension des valeurs qui font notre République, comme la laïcité, jusqu'à des formations très pratiques comme l'utilisation d'une carte et d'une boussole pour se repérer dans une forêt. Lors d'un séjour SNU, le jeune va donc participer par exemple à la recherche d'une personne disparue si ça venait à arriver dans sa commune. Il peut aussi découvrir une préfecture, apprendre les gestes qui sauvent et obtenir son PSC1 (formation secourisme et premiers secours, NDLR) au SNU. Il va écouter des associations qui vont parler des questions du consentement, du harcèlement ou du cyberharcèlement. Il va apprendre aussi à réagir en cas de catastrophe naturelle, comme un incendie ou une inondation, avec des professionnels.

Des associations environnementales présentent parfois la fresque du climat ou la protection de la biodiversité autour de soi. Les jeunes du SNU apprennent à préserver des haies ou à découvrir la montagne pour un certain nombre d'entre eux. Il y a pas mal de choses qui sont très complémentaires mais qui ont un point commun : le civisme et la citoyenneté. Ils apprennent aussi à voter et à débattre entre eux.

À combien se chiffre un dispositif d'une telle ampleur ?

Aujourd'hui, le budget est de 140 millions d'euros. Et cette année, le budget a augmenté de 30 millions d'euros. Désormais, le coût moyen est environ de 2.200 euros par jeune. Nous investissons dans le projet du service national universel, c'est-à-dire son organisation et son accueil. Que l'on soit issu d'une famille aisée ou d'une famille plus populaire, ce projet est pris en charge par la France parce qu'on considère que c'est un projet de citoyenneté.

Les jeunes sont évalués et jugés exclusivement par l'engagement et l'investissement qu'ils vont faire dans le projet. Il n'y a pas de dortoir VIP ou de coupe-file comme chez Disney. Quelle que soit la situation de leur famille, les jeunes du SNU portent les mêmes uniformes, mangent la même chose, participent aux mêmes activités, engagements et ateliers.

